

1

2



3

4

5

Commission : Charte de l'adhérent

20 Janvier 2012

6

7

8

9

Objectif

- Définir la charte des adhérents de l'Alliance Green IT
- Version 1.0

Participant au groupe de travail :

- Jean Guyard (Evernity)
- Romuald Ribauld (Ecologic)
- Danuta siefert (ECOlogism)
- Pénélope Guy (Ecologic)

Copie:

- Tristan Labaume (AGIT)
- Thierry Rudowski (AGIT)
- Fred Bordage (AGIT)
- Stéphanie Thirion (Eurogreen IT)

23

1 La philosophie de la charte Green IT

2

3 L'AGIT souhaite porter les valeurs du développement durable dans le domaine des systèmes
4 d'informations, se poser comme acteur référent dans le domaine et donc exempt d'adhérents
5 opportunistes souhaitant éco-blanchir leur offres business.

6 Principe numéro 1 : la charte Green IT reprendra à minima les 6 engagements déjà identifiés à
7 la création de l'Alliance Green IT.

8 Principe numéro 2 : La charte des membres de l'Alliance Green IT a pour but de préciser et de
9 définir les axes et les engagements que devront respecter nos membres, mais aussi
10 d'envisager une méthode d'évaluation de nos membres afin de pouvoir confirmer ou non leur
11 maintien dans l'association.

12 Principe numéro 3 : la charte Green IT décline les 3 piliers du développement durable et de la
13 démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise dans les organisations membres de l'AGIT.

14 Principe numéro 4 : La charte par sa précision mais aussi sa simplicité visera à garantir un plan
15 d'amélioration continue de chaque adhérent dans le domaine des TIC Durables. Nous ne
16 développerons pas les axes évidents d'une organisation responsable mais porterons toute
17 notre attention sur des engagements porteurs d'efforts réels dans la RSE et le Green IT.

18 Principe numéro 5 : Les membres adhérents répondent à 3 engagements de la charte Green IT
19 à minima. Néanmoins ils s'engagent à mettre en place une démarche d'amélioration continue.

20 Principe numéro 6 : L'objet de la charte est traduire et valoriser notre vision de partage et de
21 complémentarité. Développer les collaborations et considérer la concurrence dans une optique
22 de promotion du Green IT

23

24

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Les axes et engagements de la charte Green IT

1. Proposer à ses clients une ou plusieurs offres Green IT
2. Acheter durablement notamment les équipements et prestations informatiques, s'assurer de l'engagement en termes de développement durable de ses fournisseurs et tenir compte du cycle de vie complet des équipements dès l'acquisition
3. Développer des relations durables avec les parties prenantes de l'entreprise afin d'aboutir à une situation où chaque acteur sait créer du lien avec l'autre dans le but d'une relation basée sur la coopération et non plus la compétition
4. Promouvoir de nouveaux business modèles prenant en compte les aspects environnementaux et sociaux, ne pas pratiquer ou cautionner le Greenwashing
5. Faire progresser les compétences internes et externes en Green IT, évangéliser et former.
6. Hors et dans l'association participer activement aux travaux Green IT indépendamment de toute activité financière
7. Suivre et réduire ses émissions de gaz à effet de serre, à périmètre constant
8. Surveiller et réduire ses consommations énergétiques, à périmètre constant
9. Prendre en compte l'ACV des produits et des services en rapport à son activité (fabrication, utilisation, fin de vie) et dans son usage IT
10. Optimiser les transports et les déplacements en utilisant les technologies appropriées
11. S'engager dans une démarche valorisant le circuit court intégrant des produits et services de proximité
12. Suivre sa démarche d'amélioration continue, se mesurer régulièrement et définir les axes de progrès. Rendre compte de ses actions liées à la charte Green IT en toute transparence.

1

2

3

4

Définition des engagements

5 **Engagement n°1: Proposer à ses clients une ou plusieurs offres Green IT**

6 **Définition :** Proposer une offre de matériel, logiciels, services ou d'amélioration de processus
7 visant à l'inscription du système d'information dans la démarche de développement durable de
8 l'entreprise

9 **Objectif à atteindre :**

- 10 • Proposer, dans son catalogue, à ses clients une offre de service clairement définie
11 s'inscrivant et dans un des 3 domaines du Green IT (Green IT 1.0, 1.5, 2.0), . Cette offre
12 est reconnue par les Alliances Green IT et les Sociétés Utilisatrices.

13 **Exemple d'initiatives et de pistes d'actions :**

- 14 • Définir un ou plusieurs produits Green IT,
- 15 • Décrire la valeur ajoutée de la démarche Green IT et Développement durable des clients
- 16 • Assurer le développement, l'évolution de l'offre et son support

17 **Exemple d'Indicateurs et de curseur de performance :**

- 18 • Nombre de produits ou d'offre Green IT rapporté à l'offre globale de l'entreprise
- 19 • % de clients ou évolution du chiffre d'affaire de produits Green IT
- 20 • Satisfaction client

21

22 **Engagement n°2: Acheter durablement notamment les équipements et prestations**
23 **informatiques, s'assurer de l'engagement en termes de développement durable de ses**
24 **fournisseurs et tenir compte du cycle de vie complet des équipements dès l'acquisition.**

25 **Définition :** Acheter des produits et services plus respectueux de l'environnement et fabriqués
26 dans des conditions socialement respectueuses et évaluer ses fournisseurs ou les aider à
27 s'améliorer.

28 **Objectif à atteindre :**

- 29 • Augmenter ses propres critères d'achats éco-responsables et les exigences vis-à-vis
30 des fournisseurs. Les évaluer et les accompagner dans leur démarche d'amélioration

31 **Exemple d'initiatives et de pistes d'actions :**

- 32 • Définir des clauses d'achats éco-responsables dans les cahiers des charges
- 33 • Connaître les labels, les classements des ONG et acheter des produits « écolabélisés »
- 34 • Acheter en tenant compte des conditions de travail des salariés des fournisseurs

35 **Exemple d'Indicateurs et de curseur de performance :**

- 36 • % de matériels labélisés par type d'équipement
- 37 • Pondération du critère d'éco-responsabilité dans l'acte d'achat
- 38 • Nombre de fournisseurs respectant les normes de l'OIT ou la SA8000

39

- 1
- 2
- 3 **Engagement n°3** : Développer des relations durables avec les clients, fournisseurs, salariés, et
- 4 membres de l'AGIT
- 5
- 6 **Définition** : Privilégier les relations basées sur la coopération, la complémentarité et
- 7 l'enrichissement mutuel et synallagmatique.
- 8 **Objectif à atteindre** :
- 9 • Mettre progressivement en place un nouveau business model basé sur l'apport et la
- 10 complémentarité des parties prenantes et non plus uniquement sur la relation client
- 11 fournisseur et le profit immédiat
- 12 **Exemple d'initiatives et de pistes d'actions** :
- 13 • Implication des clients dans la conception des offres
- 14 • Développement de relations éthiques avec les concurrents et partenaires (l'éthique peut
- 15 être définie comme une réflexion sur les comportements à adopter pour rendre
- 16 l'écosystème concerné humainement acceptable)
- 17 • Développement de relations avec les fournisseurs leur permettant de s'améliorer dans
- 18 leurs démarches de développement durable
- 19 **Exemple d'Indicateurs et de curseur de performance** :
- 20 • Nombre d'actions favorisant la sensibilisation Green IT des clients
- 21 • Actions ou projets mettant en œuvre une « relation durable » ('cf définition)
- 22 • Nombre de fournisseurs ayant améliorés leur éco-responsabilité
- 23
- 24
- 25 **Engagement numéro 4** : Promouvoir des offres de produits prenant en compte les aspects
- 26 environnementaux et sociaux, ne pas pratiquer ou cautionner le Greenwashing.
- 27
- 28 **Définition**: Ne pas transmettre au public des informations qui sont – dans le fond et dans leur
- 29 expression – une présentation erronée des faits et de la vérité, dans le but d'apparaître
- 30 socialement et/ou environnementalement responsable aux yeux de leur client
- 31 **Objectif à atteindre** :
- 32 • Etablir des stratégies d'entreprises et des business plan tenants comptes d'indicateurs
- 33 environnementaux et sociaux justifiés en plus des indicateurs financiers
- 34 **Exemple d'initiatives et de pistes d'actions** :
- 35 • Tenir comptes des impacts liés à ACV lors de la conception de produits
- 36 • Connaître les 7 péchés du greenwashing ou les 10 critères de l'agence Futura
- 37 (Greenwash_Guide.pdf)
- 38 **Exemple d'Indicateurs et de curseur de performance** :
- 39 • % de produits évalués et présentant un affichage environnemental précis et décrit
- 40 • Nombre de produits éco-conçus
- 41 • % de publicités ou d'informations mensongères
- 42 • Nombre de Labels officiels utilisés
- 43

1 **Engagement n°5** : Faire progresser les compétences internes et externes en Green IT,
2 évangéliser et former.

3 **Définition** : Communiquer et organiser des actions permettant d'acquérir des connaissances et
4 des compétences Green IT.

5 **Objectif à atteindre** :

- 6 • Faire adhérer l'ensemble des collaborateurs à une vision Green IT et les accompagner.
- 7 • Faire adhérer les entreprises à l'approche Green IT comme levier de croissance et
- 8 d'amélioration le bien être des collaborateurs

9 **Initiatives et pistes d'actions** :

- 10 • Sensibilisation au Green IT par la communication interne et externe
- 11 • Mettre en place les outils et/ou moyens nécessaires aux bonnes pratiques
- 12 • Faire évaluer les compétences Green IT dans le cadre du plan de formation

13 **Indicateurs et curseur de performance** :

- 14 • Nombre de groupe de travail Green IT
- 15 • Nombre de supports internes de sensibilisation
- 16 • Nombre de journées de formation Green IT ou Développement Durable par an

17
18
19 **Engagement n°6** : Hors et dans l'association participer activement aux travaux Green IT
20 indépendamment de toute activité commerciale

21 **Définition** : Avoir une démarche impliquée vis-à-vis des problématiques Green IT en général.
22 Ne pas analyser la problématique Green IT sous le seul angle de son activité. et contribuer à
23 des groupes de travail, commissions (...) relatives au Green IT

24
25 **Objectifs à atteindre** :

- 26 • Dans le cadre de l'exemplarité, évangéliser les bonnes pratiques Green IT et contribuer
- 27 à la doctrine réglementaire et normative en matière de Green IT
- 28 •

29 **Initiatives et pistes d'actions** :

- 30 • Participer à des commissions, des colloques, organiser les conférences
- 31 • Confronter les idées dans les perspectives de progression du Green IT
- 32 •

33 **Indicateurs et curseur de performance** :

- 34 • Nombre jours consacrés aux groupes de travail de l'AGIT. Livrables réalisés
- 35 • Nombre de jours consacrés aux autres groupes de travail, commission et colloques
- 36 • Nombre de publications en rapport avec le Green IT

37

1

2 **Engagement n°7 : Suivre et réduire ses émissions de gaz à effet de serre**

3 **Définition :** Réduire les **gaz à effet de serre**, composants gazeux qui absorbent le
4 rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre, contribuant au réchauffement climatique.

5 **Objectifs à atteindre :**

- 6 • Contribuer à réduire la dépendance aux énergies fossiles par la connaissance des
7 impacts de ses activités en matière d'émission de GES. Réduire ses émissions de GES
8 afin de contribuer à la limitation du réchauffement climatique

9 **Initiatives et pistes d'actions :**

- 10 • Connaître ses principaux postes d'émissions de GES
- 11 • Comptabiliser les émissions engendrées par son entreprise et celles de ses partenaires
- 12 • Définir un objectif de réduction et les mesurer régulièrement

13 **Indicateurs et curseur de performance :**

- 14 • Réalisation du Bilan Carbone de son entreprise
- 15 • Evolution de la consommation d'énergies fossiles (fuel, gaz, charbon), rapportée au CA
- 16 • % de réduction de l'empreinte carbone sur une année

17

18

19 **Engagement n°8 : Surveiller et réduire ses consommations énergétiques**

20 **Définition :** Gérer sa consommation et son approvisionnement en énergie de manière
21 rationnelle et sans gaspillages permet de réduire les coûts, ainsi que de contribuer à la
22 préservation de l'environnement et des ressources pour les générations à venir.

23 **Objectifs à atteindre :**

- 24 • Connaître, optimiser et diminuer la consommation énergétique.
- 25 • Contribuer à la baisse de la dépendance aux énergies fossiles (pétrole, gaz de ville,
26 électricité d'origine nucléaire)

27 **Initiatives et pistes d'actions :**

- 28 • Réaliser un bilan énergétique
- 29 • Mesurer et piloter les consommations énergétiques afin Communiquer sur l'énergie et
30 accompagner le changement
- 31 • Mettre en place des compteurs intelligents (smart metering)
- 32 • Rationnaliser le parc et acheter du matériel moins consommateurs en cas de
33 renouvellement

34 **Indicateurs et curseur de performance :**

- 35 • Evolution des factures d'électricité, rapportée au CA ou au m2
- 36 • % de l'énergie consommée par l'IT / énergie consommée de l'entreprise

1 **Engagement n°9** : Prendre en compte l'ACV des produits et des services en rapport à son
2 activité (fabrication, utilisation, fin de vie) et dans son usage IT

3 **Définition** : Le but fondamental, suivant la logique de pensée cycle de vie, est de réduire la
4 pression d'un produit sur les ressources et l'environnement tout au long de son cycle de vie, de
5 l'extraction des matières premières jusqu'à son traitement en fin de vie

6 **Objectifs à atteindre** :

- 7 • Acheter de façon responsable
- 8 • Optimiser l'utilisation de ses équipements et leur fin de vie
- 9 • Afficher une conduite responsable vis-à-vis de la santé et l'environnement

10 **Initiatives et pistes d'actions** :

- 11 • Choisir du matériel éco-conçu
- 12 • Avoir un usage maîtrisé de l'équipement
- 13 • Prolonger la durée de vie des matériels
- 14 • Maîtriser la fin de vie en triant sélectivement ses équipements électriques

15 **Indicateurs et curseur de performance** :

- 16 • Equipements éco-conçus acquis, rapportés à la totalité des équipements
- 17 • Tonnes de DEEE collectés et tracés jusqu'à la valorisation finale par an (bilan matière)
- 18 • Durée de vie moyenne des équipements dans l'entreprise

19
20
21 **Engagement n°10** : Optimiser les transports et les déplacements en utilisant les technologies
22 appropriées

23 **Définition** : Diminuer les transports des matières premières, les transports des produits finis,
24 les déplacements domicile-travail, les déplacements professionnels: si la mobilité demeure un
25 facteur essentiel de croissance pour l'entreprise, elle a de plus en plus d'impacts sur la qualité
26 de vie : pollution de l'air, risques d'accidents, consommation d'énergie fossile importante

27 **Objectifs à atteindre** :

- 28 • Connaître les impacts des transports et des déplacements sur l'environnement
29 (consommation d'énergie et émissions de gaz à effets de serre)
- 30 • Fixer un objectif réaliste de diminution des transports et déplacements
- 31 • Faciliter l'accès à l'entreprise

32 **Initiatives et pistes d'actions** :

- 33 • Mise à disposition d'un site de covoiturage ou mise en place de transports collectifs
- 34 • Travailler avec des partenaires locaux, réduire les distances
- 35 • Prendre en compte les transferts dans l'analyse des déplacements
- 36 • Regrouper les lieux de rendez-vous, développer les télé-activités

37 **Indicateurs et curseur de performance** :

- 38 • Montants des Indemnités kilométriques
- 39 • Nombre de Rendez-vous téléphonique/visioconférence par rapport au nombre de
40 rendez-vous physiques
- 41 • Nombre de véhicules ou électriques

42

1
2 **Engagement n°11** : S'engager dans une démarche valorisant le circuit court, intégrant des
3 produits et services de proximité
4

5 **Définition :**

- 6 • Développer les relations durables et partenariales avec les acteurs locaux - industrie,
7 commerce, artisans, services - qui s'organise dans une proximité géographique et
8 permet leur développement

9 **Objectif à atteindre :**

- 10 • Redynamiser le tissu local, favoriser la cohésion sociale et le développement économique
11 dont le but est d'améliorer la qualité de vie et de l'environnement (exemple : création
12 d'emplois, création d'activités économiques, réduction de déplacements professionnels
13 et/ou de transports de marchandises)

14 **Initiatives et pistes d'actions :**

- 15 • Favoriser le choix des acteurs locaux (proximité géographique)
16 • Favoriser le circuit court de déplacements professionnels des particuliers et de
17 déplacements de marchandises
18 • Communiquer sur les avantages des échanges sociaux / économiques de proximité

19 **Indicateurs et curseur de performance :**

- 20 • % des clients et/ou fournisseurs régionaux / portefeuille global des services
21 • % (ou nombre) des clients et/ou fournisseurs du périmètre géographique local
22

23 **Engagement n°12** : Suivre sa démarche d'amélioration continue, se mesurer régulièrement et
24 définir les axes de progrès ; rendre compte de ses actions, liées à la charte Green IT

25 **Définition :**

- 26 • Sur la base des 6 principes et des 12 engagements de la présente charte, définir la
27 « feuille de route » et l'appuyer par les indicateurs, permettant la mise en place et le
28 suivi du processus d'amélioration continue

29 **Objectif à atteindre :**

- 30 • Afficher, en toute transparence, à ses clients, ses prospects, ainsi que les membres de
31 l'AGIT, les résultats périodiques en matière de la mise en application de la présente
32 charte

33 **Exemples d'initiatives et de pistes d'actions :**

- 34 • Définir une stratégie DD/Green IT interne, propre à l'activité de chaque membre et
35 respectant les spécificités de ses actions
36 • Formaliser un tableau de bord et définir les indicateurs de performance autour des trois
37 piliers du Développement Durable ou de l'ISO26000

38 **Exemple d'Indicateurs et de curseur de performance :**

- 39 • Certification ISO 14001, ISO 50001, ISO26000
40 • Consommation énergétique / nb salariés
41 • Existence du programme de développement / sensibilisation en matière de DD/Green IT
42 • Application du programme d'égalité des chances
43

1
2
3
4
5

Aide à l'évaluation

Les 'adhérents se placeront dans une démarche de progrès et pourront s'autoévaluer individuellement, à l'aide de la grille proposée ci-après, transposée sous excel. Le bureau de l'AGIT pourra sur préavis demander l'évaluation annuelle de l'adhérent.

Engagements	Indicateurs clés	Actions réalisées	Maturité
Proposer à ses clients une ou plusieurs offres Green IT			
Acheter durablement notamment les équipements et prestations informatiques, s'assurer de l'engagement en termes de développement durable de ses fournisseurs et tenir compte du cycle de vie complet des équipements dès l'acquisition *			
Développer des relations durables avec les parties prenantes de l'entreprise afin d'aboutir à une situation où chaque acteur sait créer du lien avec l'autre dans le but d'une relation basée sur la coopération et non plus la compétition			
Promouvoir de nouveaux business modèles prenant en compte les aspects environnementaux et sociaux, ne pas pratiquer ou cautionner le Greenwashing			
Faire progresser les compétences internes et externes en Green IT, évangéliser et former.			
Hors et dans l'association participer activement aux travaux Green IT indépendamment de toute activité commerciale			
Suivre et réduire ses émissions de gaz à effet de serre			
Surveiller et réduire ses consommations énergétiques			
Prendre en compte l'ACV des produits et des services en rapport à son activité (fabrication, utilisation, fin de vie) et dans son usage IT			
Optimiser les transports et les déplacements en utilisant les technologies appropriées			
S'engager dans une démarche valorisant le circuit court intégrant des produits et services de proximité			
Suivre sa démarche d'amélioration continue, se mesurer régulièrement et définir les axes de progrès. Rendre compte de ses actions liées à la charte Green IT en toute transparence.			
TOTAL sur 36			

6
7

Maturité 0=aucune action, 1=premières actions, 2= chantiers en cours (dates à préciser), 3= réalisé